

SECTION Pas-de-Calais

***CAPL n°2 des Contrôleurs des Finances publiques
du 27/06/2018 (suite au 1^{er} juillet) DDFIP du Pas-de-Calais
Mutations au 1^{er} septembre 2019***

La CAPL des contrôleurs s'est tenue le 27 juin à 9H30, les suites le 1^{er} juillet à 9H30 sous la présidence de Madame JOUINOT. Le secrétariat a été assurée par Mme MARIETTE et le secrétariat adjoint par la section FO. Cette CAP est une première, le Pas-de-Calais étant département préfigurateur de l'affectation au département.

Ordre du Jour :

Approbation du PV 2 CAPL B du 14/06/2018, mouvement local
Approbation du PV 9 CAPL 2 du 15/11/2018, Liste d'aptitude
AFFECTATIONS DES CONTROLEURS INTERNES ET EXTERNES

Après quelques modifications, les PV ont été adoptés à l'unanimité.

Voici quelques chiffres qui reflètent les résultats de cette CAP ;

109 demandes de mutations : 85 internes, 24 externes.

56 ont leur premier vœu, dans certains cas des détachements ont permis de prendre en compte des situations particulières.

La Direction nous a informé que trois postes étaient gelés pour ce mouvement de mutation : 1 B sur l'immeuble de Boulogne et un sur le SIE BOULOGNE, et un au CSRH(finalement ce dernier a été attribué).

IL n'y avait pas de demande priorité handicap pour cette CAP mais trois priorités suite à suppression de postes.

SECTION Pas-de-Calais

Compte rendu du mouvement interne :

68 demandes satisfaites dont 45 premiers vœux. 17 agents n'ont rien obtenu.

Sur les 30 ALD avant mouvement : 25 ont pu être satisfaites (régularisation...) et 5 d'entre eux restent ALD dont deux changent de résidence.

Compte rendu du mouvement externe :

24 demandes : 21 demandes satisfaites dont 11 premiers vœux. 3 personnes ont été affectées à l'initiative de l'administration soit l'ancienne appellation ALD.

Pour les postes au choix, EDR pour cette CAP, la direction nous a indiqué qu'il y avait 38 EDR B dont 6 CPSR avant mouvement.

Il y a eu 17 candidatures pour trois postes vacants qui ont été pourvus, Les deux postes CPSR vacants l'ont été également.

On notera les délais très contraints pour le service RH dans le traitement de l'ensemble des demandes et l'incidence sur les résultats dans certains cas.

La Direction a pris note des remarques des OS et a même accédé à nombre de requêtes de leur part.

Dans la mesure où ce mouvement, certes imparfait, a satisfait à une majorité d'agents, CFTC 62 s'est abstenue lors du vote afin de montrer néanmoins son désaccord sur certains dossiers, même si dans l'ensemble l'on peut retenir qu'un grand nombre de collègues ont obtenu satisfaction.

Vos représentants : Frédérique Davigny
Yann Plouviez